



CULTURE, INTERMITTENT-E-S DU SPECTACLE, ASSURANCE CHÔMAGE : LA LUTTE CONTINUE LE 6 JUIN !

Le 16 mars dernier, Emmanuel Macron assurait que « personne ne resterait sur le bord de la route » malgré la crise du COVID.

Le 6 mai, Emmanuel Macron répondait, sous une forme hallucinante, à la mobilisation massive des professionnel-le-s du spectacle, par des annonces à venir pour la culture, non suivies de mesures concrètes.

Dans la foulée, Franck Riester promettait entre autres que les mesures « pour le régime d'assurance chômage seront discutées avec les organisations professionnelles et syndicales et l'Unedic » ([Lettre du Spectacle 29 mai 2020](#)). Muriel Pénicaud avait déjà promis le 26 avril une discussion au régime général.

La CGT spectacle revendique, unitairement avec beaucoup d'autres d'organisations, une traduction concrète de ces annonces :

- concertation sur l'adaptation du régime des intermittents ;
- concertation sur les conditions sanitaires de la reprise ;
- plan de reprise du secteur qui nécessite un accompagnement économique ;
- plan de relance à long terme ;
- mise à contribution des GAFA, grands profiteurs de la crise ;
- soutien au service public, attaqué de toute part, dans la culture, l'audiovisuel comme dans la santé, l'éducation, l'éducation populaire, la justice...

Nous n'avons toujours pas vu de mesures concrètes d'un plan de relance pour la culture. Ce vaste plan est absolument nécessaire pour ne pas voir disparaître des milliers de structures, donc des millions de contrats de travail, dans le public ou le privé, permanents ou intermittents, ou autant de contrats d'autrices et d'auteurs. Il est tout autant nécessaire pour préserver et relancer la diversité des expressions artistiques et culturelles, au service de tous les publics.

Concernant l'assurance chômage, de façon générale, la réunion du 4 juin à l'Élysée invite à une discussion avant mi-juin sur le régime général ... mais la petite prolongation des droits s'est déjà arrêtée fin mai ! C'est une catastrophe pour des millions de travailleurs précaires, dont nos collègues qui devaient travailler sur les événements tels que les festivals annulés.

Ce vendredi 5 juin au matin, nous nous sommes connectés à la réunion convoquée la veille au soir par le ministère de la culture pour nous présenter le projet de décret « intermittents du spectacle ». La discussion a eu lieu oralement et les textes nous sont parvenus après la réunion ! (cf. [les textes](#))

En l'état des discussions, nous constatons que nos mobilisations ont commencé à porter leurs fruits avec la prolongation des droits mais les « arbitrages » ne sont pas à la hauteur de nos revendications, et laisseraient beaucoup de monde « sur le bord de la route » :

- Le flou persiste sur la façon dont s'applique la prolongation des droits jusqu'au 31 août 2021 et sur le mode de calcul des allocations, qui pourraient baisser ;
- Rien n'est prévu pour les entrants, empêchés de réouvrir ou ouvrir leurs premiers droits par la période d'interdiction de travailler : un sacrifice inacceptable des jeunes (entre autres) !
- Rien de prévu pour les femmes revenant de congé maternité ou les personnes sortant de congé maladie longue durée : un scandale pour l'égalité des droits et des économies faites sur le dos des plus fragiles !
- Rien de prévu pour l'adaptation des franchises, traitées avec mépris par le ministère du Travail.

Ces textes ne sont pas définitifs. Nous avons besoin que les organisations représentatives soient respectées et entendues, nous avons besoin de nous projeter dans l'avenir, d'avoir des éléments concrets concernant la relance dans nos secteurs, d'un texte adapté aux particularités d'exercice de nos métiers, qui ne laisse pas les plus fragiles sur le bord de la route, nous avons besoin d'être entendus !

Samedi 6 juin à midi, nous appelons tous les professionnel.le.s du spectacle et de l'audiovisuel à manifester.

Chevauchons le tigre pour obtenir des mesures concrètes !

[Retrouvez les rendez-vous à Paris, en région, sur notre site](#), rapprochez-vous de vos syndicats et des UD.

Les professionnel-le-s sont les mieux placé-e-s pour parler de notre travail, de nos besoins pour survivre à cette crise : nous ne voulons pas d'aumône mais des droits, Nous Voulons Vivre De Nos Métiers !

Paris, le 05/06/2020.